

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3066

présenté par
Mme Magnier

à l'amendement n° 2895 de la commission des finances

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.